

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
TENUE LE 4 JUIN 2018 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE,
30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Cheryl Weigensberg, Messieurs les conseillers Leon Elfassy, Michael Goldwax Warren Budning, et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

ABSENT : Monsieur le conseiller Jack Edery

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Yves Mailhot, directeur général par intérim, Me Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 20h26.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Des questions ont été posées par des membres du public et ont reçu une réponse du maire et des conseillers.

2018-173

**DES CONDOLEANCES SONT EXPRIMÉES AU CONSEILLER JACK
EDERY SUITE AU DÉCÈS DE SA MÈRE**

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Leon Elfassy et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE en ouverture, le conseil municipal, de façon unanime, a tenu à exprimer ses condoléances envers le conseiller Jack Edery, suite au décès de sa mère.

Adoptée

2018-174

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- D'adopter l'ordre du jour du conseil régulier tel que présenté.

Adoptée

2018-175

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 mai 2018, et de la séance extraordinaire du conseil municipal du 22 mai 2018 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2018-176

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 1010-5 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT N° 1010 CONCERNANT LES TARIFS**

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu copie du projet de Règlement n° 1010-5 modifiant le Règlement n° 1010 concernant les tarifs et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter le Règlement n° 1010-5 modifiant le Règlement n° 1010 concernant les tarifs.

Adoptée

2018-177

AVIS DE MOTION DU PROJET DU RÈGLEMENT N° 1016-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT ET IMPOSANT LES TAXES POUR COUVRIR LES DÉPENSES DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2018

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Michael Goldwax, qu'à une prochaine séance du Conseil, le Règlement n° 1016-1 modifiant Règlement n° 1016 sera soumis pour adoption par le Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de Règlement n° 1016-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2018-178

ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT N° 1016-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT ET IMPOSANT LES TAXES POUR COUVRIR LES DÉPENSES DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu une copie du Règlement n° 1016-1 intitulé règlement décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2018 et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- D'adopter le Règlement n° 1016-1 modifiant le Règlement n° 1016 intitulé: «Décrétant et imposant les taxes pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2018 ».

Adoptée

2018-179

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 14 MAI 2018

Chaque membre du Conseil en ayant reçu copie, le greffier dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 14 mai 2018.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par le greffier.

Adoptée

2018-180

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 24, CHEMIN FINCHLEY, LOT N° 2 088 739, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE la construction d'une maison unifamiliale détachée au **24, chemin Finchley** et soumise à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

14 mai 2018 est conditionnellement approuvée à la recommandation du CCU aux conditions suivantes:

- La partie basse de la cheminée doit être en brique;
- L'option A est retenue.

La construction est conforme aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et ne respecte que partiellement les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2018-181

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS D'UNE FAÇADE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 40, CHEMIN CRESSY, LOT N° 2 089 743, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775).

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU:

- QUE les modifications d'une façade pour une maison unifamiliale détachée située au **40, chemin Cressy** et soumises à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 14 mai 2018 soient refusées à la recommandation du CCU. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et respecte que partiellement les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Le Maire William Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur de la recommandation du CCU :

Ont voté contre la recommandation du CCU :

Conseillère Cheryl Weigensberg
Conseiller Michael Goldwax
Conseiller Warren Budning
Conseiller Harvey Shaffer

En faveur : 4

Contre : 1

Adoptée sur division

2018-182

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'AGRANDISSEMENT D'UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 51 CHEMIN ALBION, N°. LOT 2 089 376, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N°. 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Warren Budning, et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE l'agrandissement d'une maison unifamiliale située au **51 chemin Albion** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 14 mai 2018 soit approuvé à la recommandation du CCU. L'agrandissement est conforme aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et est conforme aux normes relatives au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2018-183

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA MODIFICATION D'UNE TERRASSE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 45, CHEMIN FINCHLEY, LOT N° 2 088 696, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775).

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE la modification d'une terrasse pour une maison unifamiliale détachée au **45, chemin Finchley** et soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 14 mai 2018 est conditionnellement approuvée à la recommandation du CCU aux conditions suivantes:
 - 2 options : La pierre doit être ramenée jusqu'à la terrasse, ou le toit du garage doit être plus large et tous les éléments en bois au-dessus du toit doivent être peints noirs.

La construction est conforme aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et ne respecte que partiellement les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

SUSPENSION

À 21h40, Monsieur le maire suspend la présente séance.

À 21h51 lors de la reprise de la séance suspendue, tous les membres du Conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

2018-184

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS D'UNE FAÇADE POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 63, CHEMIN MERTON, LOT N° 2 089 421, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775).

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Leon Elfassy, et RÉSOLU:

- QUE la modification des façades pour une maison unifamiliale détachée située au **63, chemin Merton** et soumise à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 14 mai 2018 soit approuvé et ce nonobstant la décision du CCU de refuser le projet. La modification est conformes aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et ne respecte que partiellement les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Le Maire William Steinberg appelle le vote.

Ont voté en faveur de la recommandation du CCU :

Conseillère Cheryl Weigensberg
Conseiller Warren Budning

En faveur : 2

Ont voté contre la recommandation du CCU :

Conseiller Michael Goldwax
Conseiller Leon Elfassy
Conseiller Harvey Shaffer

Contre : 3

Adoptée sur division

2018-185

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MAI 2018

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de mai 2018 a été soumise au conseil;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 16 avril 2018 au 15 mai 2018, au montant de 1, 184 555.68\$, est par la présente approuvée.

Adoptée

2018-186

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT POUR LA DISPOSITION DE RÉSIDUS DE BALAIS ET DE MATÉRIAUX PROVENANT D'EXCAVATION

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publique pour un contrat de deux ans pour la disposition de résidus de balais et de matériaux provenant d'excavation;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 27 juillet 2016, celle de Recyclage Notre-Dame Inc. avait été la plus basse conforme au cahier des charges;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 2016-219 adoptée le 1 août 2016, le Conseil a octroyé le contrat de deux ans pour la disposition de résidus de balais et de matériaux provenant d'excavation au plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QU'il était prévu au document d'appel d'offres que le contrat incluait deux options de renouvellement d'une année chacune;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, la première option de renouvellement, pour le contrat de disposition de résidus de balais et de matériaux provenant d'excavation, soit octroyée à Recyclage Notre-Dame Inc., pour la période du 15 août 2018 au 14 août 2019, tel que plus amplement décrit ci-dessous;
- QUE, selon les quantités des années antérieures et l'évaluation des besoins pour la prochaines année, le montant estimé de la dépense, pour la durée du renouvellement, est de 58 000 \$ plus taxes applicables.

RECYCLAGE NOTRE-DAME INC.

Terre type « A »	24.58 \$ / tonne métrique
Terre type « A-B »	24.58 \$ / tonne métrique
Terre type « B-C »	24.58 \$ / tonne métrique
Béton ou asphalte	22.53 \$ / tonne métrique
Résidus balai de rue	26.63 \$ / tonne métrique

La T.P.S. et la T.V.Q. sont applicables sur les prix ci-dessus mentionnés.

Adoptée

2018-187

OCTROI DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX D'ESSOUCHEMENT ET D'ENGAZONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour des travaux d'essouchement et d'engazonnement;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 29 mai 2018, celle de Groupe D.R.M. Inc. est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, le contrat pour des travaux d'essouchement et d'engazonnement soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

GROUPE D.R.M. INC.

Contrat pour des travaux d'essouchement
et d'engazonnement (tel que spécifications) : 61 460.00 \$

T.P.S. (5%) : 3 073.00 \$

T.V.Q. (9.975%): 6 130.63 \$

Grand Total Taxes Incluses: 70 663.63 \$

Le certificat du trésorier no. 18-13 daté du 29 mai 2018, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2018-188

APPROBATION DE LA LISTE D'EMBAUCHE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste de la [directrice] [gestionnaire] des services communautaires et des loisirs, soumise le 17 mai 2018, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols blancs étudiants.

Il est proposé par la conseillère Cheryl Weigensberg, appuyé par le conseiller Michael Goldwax, et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols blancs étudiants tel qu'inscrits sur la liste du département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Adoptée

2018-189

SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ #1481

CONSIDÉRANT QUE, le directeur général a fait rapport d'une suspension de quatre (4) mois sans traitement de l'employé #1481;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil, ayant enquêté, ratifie la suspension disciplinaire de quatre (4) mois sans traitement imposée à l'employé #1481 par le directeur général le 4 juin 2018, conformément à l'article 113 de la Loi sur des cités et villes.

Adoptée

2018-190

SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ #1510

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QUE, le directeur général a fait rapport d'une suspension de quatre (4) semaines sans traitement de l'employé #1510;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil, ayant enquêté, ratifie la suspension disciplinaire de quatre (4) semaines sans traitement imposée à l'employé #1510 par le directeur général le 4 juin 2018, conformément à l'article 113 de la Loi sur des cités et villes.

Adoptée

2018-191

SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ #1574

CONSIDÉRANT QUE, le directeur général a fait rapport d'une suspension de quatre (4) semaines sans traitement de l'employé #1574;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Cheryl Weigensberg et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil, ayant enquêté, ratifie la suspension disciplinaire de quatre (4) semaines sans traitement imposée à l'employé #1574 par le directeur général le 4 juin 2018, conformément à l'article 113 de la Loi sur des cités et villes.

Adoptée

AUTRES SUJETS

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2018-135

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Warren Budning et résolu à l'unanimité de clore la séance à 22h04.

Adoptée

William Steinberg, maire

Me Pierre Tapp, greffier